



• Le Palais de Sans-Souci, à Milot, Haïti, illuminé

• Photo : Bernard Millet • 2011

Monuments historiques d'Haïti élus au WMF Watch 2012

Lors de la conférence de presse tenue à New York, aujourd'hui, Mme Bonnie Burnham, Présidente du World Monuments Fund a annoncé la liste des biens culturels retenus pour le World Monuments Watch (Observatoire des Monuments Mondiaux), édition 2012.

L'ISPAN a appris avec émoi et satisfaction que trois biens culturels haïtiens figurent sur cette prestigieuse liste. Ce sont le centre historique de la ville de Jacmel, la collection des "maisons gingerbread" de Port-au-Prince et le Palais de Sans-Souci à Milot.

Cette liste qui, cette année, comprend pas moins de 67 biens culturels répartis à travers le monde et localisés dans des environnements aussi divers que variés, de la steppe d'Asie centrale au *Downtown* de New York, de la préhistoire aux temps modernes. On y retrouve aussi bien des édifices religieux, des cimetières, des résidences, des palais que des ouvrages d'art, des paysages culturels, des vestiges archéologiques, des jardins historiques, des infrastructures de transport, des villages entiers et des ensembles urbains.

Tous les deux ans, depuis 1996, le Fonds Mondial du Patrimoine (*The World Monument Fund - WMF*), organisation indépendante basée à New-York (E. U. A.) qui se dédie à la sauvegarde des monuments et des sites mondiaux les plus précieux, établit une liste



• La villa Keitel au quartier de Pacot à Port-au-Prince

BULLETIN DE L'ISPAN, No spécial, 8 pages

d'une centaine de sites prioritaires, sa prestigieuse «*World Monument Watch List*».

Pour figurer sur la *Watch List*, les critères de sélection sont l'importance du bien culturel, l'urgence de sa sauvegarde, sa viabilité et sa pertinence historique. Après analyse des dossiers de soumission particulièrement détaillés, ces critères sont évalués par un jury formé d'experts internationaux en architecture, en archéologie, en histoire de l'art et en préservation ou restauration de sites patrimoniaux.

Résultant d'un concours très ardu, cet honneur ne donne cependant pas droit à une prime financière ou à quelques fonds d'intervention, mais il a plutôt pour objectif d'attirer l'attention autant sur la valeur de ces sites tant pour l'Histoire, la Culture de l'Humanité que sur de la nécessité de leur urgente préservation. La «*Watch*» incite à la participation locale et à la contribution des institutions internationales dans la sauvegarde de ces biens culturels sélectionnés.

Des fameux tracés pétroglyphiques de Nasca au Pérou à la moins connue Cour Royale à Tiébébé, au Burkina Faso; du centre urbain de Charleston en Caroline du Sud, E. U. A., aux villages de pêche flottants de la baie d'Ha-Long au Viet-Nam, la liste de la *Watch* de 2012 raconte des histoires fascinantes des aspirations, de l'imagination et de l'adaptation de l'être humain. Les 67 sites illustrent de façon frappante la

• Photo : ISPAN • 2010



BULLETIN DE L'ISPAN est une publication mensuelle de l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National destinée à vulgariser la connaissance des biens immobiliers à valeur culturelle et historique de la République d'Haïti, à promouvoir leur protection et leur mise en valeur. Communiquez votre adresse électronique à info@bulletindel'ispan.ht pour recevoir régulièrement le BULLETIN DE L'ISPAN. Vos critiques et suggestions seront grandement appréciées. Merci.



• Photo : D. Elie / ISPAN • 2011

• Maisons anciennes du centre historique de Jacmel, Haïti

nécessité toujours plus pressante de créer un équilibre entre les préoccupations patrimoniales et les intérêts sociaux, économiques et environnementaux des communautés à travers le monde.

Au cours de cette cérémonie, Mme Burnham a fait ressortir que le *World Monuments Watch List* est un appel à l'action au nom du danger auquel font face ces sites culturels de la planète. En plus de leur valeur historique et culturelle, ces sites font également partie intégrante de la vie quotidienne des populations concernées. La *Watch List* nous rappelle, en effet, notre rôle collectif en tant que Gardiens de la Terre et de son Patrimoine humain.

L'inscription du centre historique de Jacmel, des maisons *gingerbread* de Port-au-Prince et du Palais de Sans-souci sur la *Watch List 2012* devrait permettre de susciter encore un plus grand intérêt pour leur signification ainsi que la précarité de leur état de conservation en aidant non seulement à réunir les fonds nécessaires pour des interventions concrètes, mais également inciter la mise en place de plans de gestion, de sauvegarde et de mise en valeur, encadrés par une législation de protection adéquate.

Le centre historique de Jacmel

Au lendemain du tremblement de terre de janvier 2010, 103 maisons anciennes du centre historique de Jacmel, endommagées à des degrés divers, avait été inventoriées par l'ISPAN. Ce recensement, en établissant un bilan qualitatif et quantitatif des dommages, permet d'alerter, arguments à l'appui, l'opinion publique nationale et internationale sur l'imminence de la disparition de ces témoins importants de l'histoire de l'urbanisme et de l'architecture de la Caraïbe au XIX^{ème} siècle.

La ville de Jacmel fait partie de ces villes caféières de l'Amérique indépendante qui se sont développées de manière fulgurante à la faveur de l'augmentation des prix de cette denrée en Europe. Les contacts commerciaux étroits entretenus avec les anciens colonisateurs devaient donner naissance à une culture créole fortement originale et déterminante dans le processus d'accumulation capitaliste en cette partie du monde, permettant son introduction dans l'ère industrielle. Le résultat à Jacmel fut également impressionnant. A partir du milieu du XIX^{ème} siècle, la bourgade d'origine se transforma en une véritable

ville puis en une capitale régionale. Jacmel se caractérisa dès lors par «une abondance florissante de pierres et de toitures rouge et verte» et devint de l'avis d'un diplomate français de l'époque, «la ville la plus florissante du pays». (Voir le BI-21, 1^{er} février 2011)

L'essentiel du patrimoine architectural et urbain de ce centre historique se structure au cours de cette période s'étalant sur un peu plus d'un demi siècle (ca 1860-1930).

Ce laps de temps produisit une ville à forte unité et une grande cohérence architecturale : «Toute la ville de Jacmel est ainsi constituée de zones qui, en maintenant leurs caractéristiques propres, sont soudées par un lien spatial subtil et intrinsèque» qui lui confère à la fois une expression humaine et «une sensation de sérénité et d'équilibre». (: Jacmel Tentative List, UNESCO, 2004). En ces termes, le centre historique de Jacmel fut inscrit sur la liste indicative du Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

A la suite du séisme du 12 janvier 2011 qui endommagea fortement la ville et ses environs, un groupe de propriétaires de maisons anciennes du centre historique de Jacmel fondèrent une association à but non lucratif baptisée «Maisons Historiques de Jacmel» dans le but de faire la promotion et la défense du patrimoine de Jacmel. C'est à l'initiative de cette association citoyenne, dirigée avec détermination et constance par Mme Axelle Liautaud, que la candidature de Jacmel a été proposée au Watch avec l'assistance technique de l'ISPAN. L'implication organisée de ce regroupement de citoyens dans la lutte pour la préservation du patrimoine de Jacmel est tout à fait remarquable et marquera certainement une date dans les annales de la lutte pour la sauvegarde de notre identité nationale.

Les maisons *gingerbread* de Port-au-Prince

Les pertes énormes causés par séisme du 12 janvier 2011 aux biens culturels à Port-au-Prince (Voir le BI-9, 1^{er} février 2010) incitèrent la *Fondasyon Konesans ak Libète* (Fondation Connaissance et Liberté - FOKAL) à s'engager dans la lutte pour la sauvegarde de l'incalculable collection des maisons bourgeoises du XIX^{ème} siècle de Port-au-Prince, communément appelée «maisons *gingerbread*». En faisant appel à des nombreux experts internationaux dont ceux de la WMF, la FOKAL réalisa un recensement exhaustif des maisons *gingerbread* de Port-au-Prince tout



• Détail de la façade sud du Palais de Sans-Souci à Milot, Haïti

• Document : TravelAdventures.org

en produisant des observations pertinentes sur leur état de conservation post-séisme. L'originalité de la démarche résida dans la participation effective des propriétaires de ces biens culturels, sensibilisés à leur sauvegarde.

Au début de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, la bourgeoisie haïtienne confirme son pouvoir économique et politique et adopte les codes esthétiques européens, notamment en littérature, en musique et surtout en architecture. Les constructeurs haïtiens vont reprendre, en l'adaptant, cette architecture éclectique venue d'Europe. De ce contexte naîtront les résidences que nous appelons vulgairement en Haïti : *gingerbread*. C'est également à cette époque que nombre d'éléments d'architecture ou d'édifices en fer provenant de France et de Belgique particulièrement furent introduits dans le paysage urbain haïtien.

Les villes vont "se mettre à la mode" et cette époque légua une impressionnante collection d'édifices d'architecture brillante qui deviendra plus tard l'image stéréotypée de l'architecture traditionnelle haïtienne. En général ces constructions bourgeoises sont réalisées en pans de bois, en briques ou, plus tard, en béton armé. Elles ont un, deux ou, plus rarement, trois niveaux sous combles, sont pourvues de spacieuses galeries sur lesquelles ouvrent de larges portes garnies de persiennes. Ornées extérieurement de balustrades, de colonnettes, de croisillons, de frises en bois découpés, elles s'agrémentent souvent à l'intérieur de boiseries. Leurs plans présentent des pièces en enfilades, accolées les unes aux autres renforçant une certaine monumentalité recherchée. Les toitures sont recouvertes de tôles ondulées pour la plupart ou de tuiles de fibrociments ou d'ardoises, plus rarement. Elles sont compliquées à souhait de tourelles et de clochetons. Leur façade est rehaussée d'oeils-de-boeuf et de girouettes. "Cet abus d'ornement, très dans la note du modern style, ajoute au luxe et à l'originalité de ces constructions dont l'architecture s'accommode avec bonheur aux convenances de la vie tropicale". (: BI-6, 1er novembre 2009)

L'inventaire participatif des *gingerbread* entrepris par la FOKAL permet de dresser le bilan de pas moins de 250 maisons datant de la fin du XIX^{ème} siècle au début du XX^{ème} siècle auquel fut couplé d'un essai de typologie constructive qui fit l'objet d'un important rapport, qui fera désormais référence, publié par la WMF (Voir BI-25, 1er juin 2011). Forte de cette solide base documentaire rassemblée en un temps record et dans des conditions difficiles, la FOKAL monta le dossier d'inscription du *Gingerbread District* à la *Watch List* qu'elle soumit en mars dernier.

Le Palais de Sans Souci

C'est à Milot, une modeste agglomération rurale située à environ 20 kilomètres au Sud de la ville du Cap-Haïtien que Henry I^{er}, roi d'Haïti, fit construire le Palais de Sans-Souci, vaste ensemble architectural qui concentre autour de la résidence royale la plupart des fonctions essentielles d'administration de la monarchie établie au lendemain de l'Indépendance d'Haïti en 1804.

Edifié au pied de l'impressionnante chaîne du Bonnet-à-l'Evêque, encaissé dans un site grandiose couvert d'une végétation luxuriante, le Palais de Sans-Souci a été conçu comme un vaste complexe administratif servant de fait de capitale au royaume. Le royaume d'Henry I^{er} comprenait toute la partie nord du territoire nouvellement indépendant d'Haïti, convoité tant par la France, l'ancienne métropole de la Colonie de Saint-Domingue, que par la République d'Alexandre Pétion établie dans la partie sud d'Haïti. Le Grand



• Une maison *gingerbread* au quartier du Bois-Verna à Port-au-Prince, le 13 janvier 2010

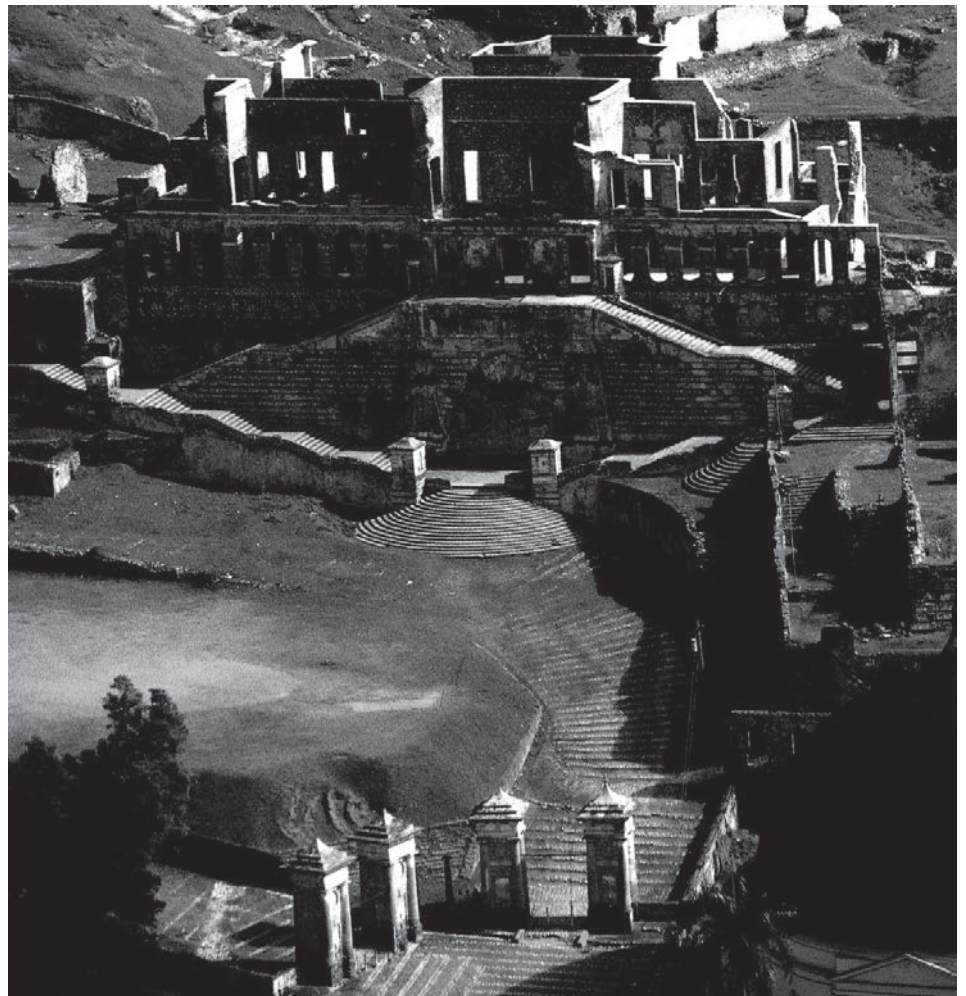
• Photo : Daniel Elie / ISPAN • 2011

Conseil d'État, les Ministères, l'Hôtel de la Monnaie, la Bibliothèque l'Arsenal, les résidences secondaires de dignitaires mais également des ateliers, un hôpital, un pénitencier, des écuries, une fonderie entouraient le vaste corps central du Palais.

Débutée en 1810, l'ensemble fut achevé en 1813. Il fut pillé à la mort du monarque en 1820 et le séisme de 1842 qui frappa la cote nord d'Haïti acheva de

transformer cette étonnante réalisation en de ruines de nos jours encore majestueuses.

Le Palais de Sans-Souci et la Citadelle Henry et le site fortifié de Ramiers, ensemble de défense construit par Henry I^{er}; furent réunis en un parc national historique classé en 1982 Patrimoine de l'Humanité par l'UNESCO (Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers [PNH-CSSR]). Dans son rapport



• Vue d'ensemble du Palais de Sans-Souci à Milot, Haïti

• Document : Archives ISPAN



• Photo : ISPAN • 2011

• La résidence Bazin à Port-au-Prince, Haïti

argumentant cette inscription, l'ICOMOS, organe technique consultatif de l'UNESCO, décrit ainsi le Palais de Sans-Souci :

«Sans-Souci, largement ruiné mais en cours de restauration, tire sa bizarre beauté d'un accord exceptionnel avec le site montagneux mais aussi à des modèles architecturaux divers et réputés inconciliables. Les escaliers baroques et les terrasses classiques, les jardins étagés ou passent les souvenirs de Potsdam et de Vienne, les canaux et les bassins librement inspirés de Versailles donnent à la création du roi mégalo-mane une indéfinissable valeur onirique.»

Hormis la dégradation manifeste de sa structure soumise à l'infiltration incessante d'eaux de pluie causant de graves désordres dans ses fondations, le Palais de Sans-Souci est actuellement menacé par le développement urbain incontrôlé de la ville de Milot et par la mauvaise gestion de son environnement. Il fait l'objet également des projets touristiques dont les impacts négatifs sur ce bien culturel fragile ne sont aucunement pris en considération.

Depuis 2009, le Palais et le PNH-CSSR sont l'objet d'un inventaire rétrospectif entrepris par le Centre du Patrimoine Mondial qui recommandera, en fin



• Photo : D. Elie / ISPAN • 2011

• Le centre historique de Jacmel, Haïti

d'exercice, leur maintien ou leur rejet de la liste du Patrimoine Mondial.

La précarité extrême du site a fait que les experts de la Global Heritage Funds, organisme dont la mission est de protéger, préserver et conserver les sites les plus importants et les plus en danger le patrimoine culturel dans le monde, ont classé dans son rapport annuel de 2010 le Palais de Sans-Souci parmi les 12 sites historiques du monde «sur le point de disparaître» («on the verge of vanishing») (Voir le BI-18, 1er novembre 2010)

Un copieux dossier établi a été présenté par la Direction technique de l'ISPAN en vue de l'inscription du Palais à la *WMF Watch List* en mars 2011. Ce dossier propose, en outre, des interventions prioritaires d'urgence dument identifiées dont des travaux d'étanchement du Palais et le renforcement de la stabilité de sa structure.

La Watch List et Haïti

Cette élection sur la *Watch List* de la WMF constitue pour nous, Haïtiens, une importante reconnaissance supplémentaire de la valeur de notre patrimoine culturelle pour l'Humanité tout entière. Cette reconnaissance nous est utile : elle tisse une maille solide

dans le processus global de notre intégration dans le monde du XXIème siècle.

Mais encore : dans le cadre de la Reconstruction d'Haïti après les récentes catastrophes naturelles successives qu'a vécu le pays, en moins d'un décennie, sous formes diverses - inondations majeures, ouragans, séisme - le rôle du Patrimoine culturel devient central dans l'ouvrage d'un avenir meilleur tant sur les plans économique et écologiques que sur ceux de l'aménagement des territoires, du développement des infrastructures, de l'agriculture et du tourisme. Patrimoine pris dans son sens actuel, projetant l'avenir, de «tout ce qu'il recueille comme capital de connaissance, de mémoire et de retour d'expérience, à guider le développement de la société de demain».

• Localisation géo-spatiale du Palais de Sans-Souci :

Latitude : 19°36'17.04" N
Longitude : 72°13'6.93" O
Altitude : 124 M
(SC. Googleearth 2011)

• Localisation géo-spatiale du centre historique de Jacmel,

mesurée sur la Place d'Armes :
Latitude : 18°14'7.82" N
Longitude : 72°32'11.87" O
Altitude : 27 m
(SC. Googleearth 2011)

• Localisation géo-spatiale du quartier des maisons gingerbreads de Port-au-Prince,

mesurée à la résidence Bazin :
Latitude : 18°32'13.86" N
Longitude : 72°19'46.30" O
Altitude : 59 m
(SC. Googleearth 2011)

A propos du World Monuments Fund

Le Fonds mondial pour les monuments, traduction française de World Monuments Fund (WMF) a été créé en 1965 par une ONG (organisation non gouvernementale, à but non lucratif) ; le World monuments fund. Il a notamment mis en place en 1995 un observatoire des monuments mondiaux et publie tous les deux ans une liste de 100 bâtiments et chefs d'oeuvres de l'architecture parmi les plus menacés. Cette liste est produite par un panel d'experts internationaux en architecture, archéologie, histoire de l'art et préservation ou restauration de sites patrimoniaux. En 2007, pour la première fois, le facteur modifications climatiques a été introduit dans la liste des menaces pour 100 sites, monuments menacés, les autres menaces principales étant les guerres et conflits politiques, et le développement industriel et urbain anarchique. Le WMF fait appel aux fonds de fondations, adhérents ou donateurs privés et sociétés afin de protéger et restaurer des sites et bâtiments menacés jugés d'importance patrimoniale mondiale. Depuis 1965, le World Monuments Fund travaille avec les communautés locales, les gouvernements et autres organisations pour la préservation du patrimoine culturel dans le monde entier. WMF a participé à plus de 600 projets dans plus de 90 pays. Par l'intermédiaire de cinq programmes communs: Cultural Legacy, Capacity Building, Advocacy, Education and Training et Disaster Recovery, le WMF vise à favoriser les innovations sur le terrain et assurer la gestion durable des endroits les plus précieux du monde.

Pour tous renseignements complémentaires concernant le WMF et ses programmes se reporter au site : www.wmf.org



BULLETIN DE L'ISPAN No spécial du 5 octobre 2011 :

- Rédaction : Daniel Elie, Philippe Châtelain;
- Correction : Pascale René, Arielle Célestin;
- Distribution : Service de la Promotion / ISPAN

La publication de ce numéro du BI a été réalisée grâce au support financier de la FOKAL

